



## Communiqué de presse : Agression du 28/12/2023 dans l'Agence de Saint Pierre des Corps

Un demandeur d'emploi a reçu une convocation pour participer à un atelier « Métier en Tension » (MET). Il a été intégré à ce suivi spécifique sans avoir donné son accord. Pour cet accompagnement, il faut être immédiatement disponible, sans frein périphérique, pour reprendre un emploi dans les métiers en tension (hôtellerie-restauration, santé et sociale, transport, industrie, bâtiment...).

Ce demandeur d'emploi ne s'étant pas présenté à son rendez-vous, il a été radié.

Le 28 décembre 2023, il s'est déplacé à l'agence de Saint Pierre des Corps (37) en se dirigeant directement dans le bureau du Responsable d'accueil, qui s'y trouvait avec une conseillère.

Il a alors saisi l'ordinateur portable de la collègue et l'a projeté sur la tête de la Conseillère qui est tombée à terre. Il a aussi proféré des menaces de mort. En sortant du bureau, il a bousculé une femme (usagère) et s'est battu avec son fils.

Une Agente a alerté ses Collègues via le dispositif de « l'alerte silencieuse », ce qui a permis au collectif de l'agence de venir dans la zone d'accueil pour faire front. Le Demandeur d'emploi a été dirigé par plusieurs personnes vers le sas d'entrée où il a été bloqué.

Alors qu'il était coincé dans le sas, il a essayé de rouvrir la porte, n'y arrivant pas, il a sorti un couteau en indiquant qu'il allait revenir pour les tuer tous un par un.

Un Conseiller a alerté la Police, qui était en patrouille proche de l'agence. En entendant les sirènes, le demandeur d'emploi a pris la fuite rapidement. La police l'a interpellé sur le chemin de retour à son domicile. Celui-ci a également agressé les forces de l'ordre en mordant un des Policiers.

Et pourtant la Direction régionale de Pôle emploi indique que le collectif de Saint Pierre des Corps avait réalisé au mois de novembre dernier une simulation « Anti-intrusion armée dans les agences Pôle emploi ». La consigne lors de cet exercice est de ne pas déclencher l'alarme silencieuse, « pour limiter les pertes humaines » (CQFD).

Si l'Agente avait respecté cette consigne, cette agression aurait pu avoir une portée bien plus dramatique, car le collectif ne se serait pas déplacé et ce sont les agents de l'accueil et les jeunes services civiques qui auraient dû gérer l'agression et se « sacrifier ».

En CSE extraordinaire le 4 janvier 2024, Le Directeur Régional, a reconnu que ce demandeur d'emploi, « n'avait rien à faire dans un portefeuille MET », mais qu'il aurait dû avoir « un accompagnement social avec le Conseil Départemental ». Il indique qu'il y a eu erreur d'aiguillage par les conseillers sans indiquer que la pression des chiffres et des indicateurs prime sur l'humain. Dans cette course au remplissage de portefeuille, des 2 côtés du guichet l'humain est maltraité. En effet, les Conseillers subissent constamment des injonctions leur mettant la pression pour remplir les indicateurs. Ceux-ci résultent de la politique de Macron pour atteindre le soi-disant plein emploi.

A souligner qu'un des membres de la Direction Régionale s'est déplacé dans l'agence auprès du collectif victime, en état de choc, pour affirmer « ça arrive partout, ce n'est pas un évènement... ». Suite à cette agression, il y a quand même 7 agents en arrêt de travail. La population sera ravie d'apprendre que de fréquenter France Travail présente un risque.

Nous constatons une augmentation de l'agressivité et la colère des usagers. Notre analyse c'est que cette augmentation est concomitante au développement des mesures coercitives à l'encontre des Usagers :

Par exemple, le durcissement des règles d'assurance chômage, les 15 heures d'activités forcées, l'accroissement des contrôles de la recherche d'emploi, la dématérialisation, le zéro papier, l'inaccessibilité d'un entretien physique par des portefeuilles surchargés, la fermeture des agences l'après-midi, la disparition des accueils physiques indemnisation, le manque d'effectifs sur la filière indemnisation, la mise en place des portefeuilles « Métier en tension ».

Par ailleurs, Solidaires SUD emploi dénonce ces pseudo-formations « anti-intrusion armée », qui demandent aux Conseillers, d'accepter l'inacceptable : de ne pas assister une personne en danger, de laisser ses collègues se faire assassiner pour sauver sa peau...

Les conditions de travail à Pôle emploi/France Travail deviennent épouvantables. Il y a un réel mal-être au travail des Conseillers. Nous constatons de plus en plus de démissions, ruptures conventionnelles, arrêt de travail, rupture anticipée des périodes d'essai, refus de renouvellement de CDD, de CDI....

Une radiation peut entrainer des drames humains, qui pourraient être évités, en mettant fin à ces politiques d'austérités et en remettant l'humain au centre de tout !